

Dubaï, le mardi 17 février 2026

Objet : Organisation des emplois du temps du ramadan

Madame, Monsieur,

Chers parents,

Nous avons maintenant la confirmation que le Ramadan débutera **le mercredi 18 février 2026.**

Pour l'école maternelle :

- Les horaires du matin restent inchangés : L'accueil se déroule entre 8h10 et 8h30.
- Le repas se prendra à l'école soit avec la lunch box fournie par la famille, soit avec le repas livré par le prestataire habituel.
- La sortie aura lieu à 13h pour les élèves prenant le bus et pour ceux récupérés par un adulte à l'école.
- Pas de changement d'horaires pour le vendredi de 8h10 à 11h30.

Pour l'école élémentaire :

- Les horaires sont de 8h00 à 13h du lundi au jeudi et de 8h00 à 11h30 le vendredi.
- Le repas se prendra avant le départ des élèves, soit avec la lunch box fournie par la famille, soit avec le repas livré en classe par le prestataire habituel.
- La sortie aura lieu à 13h, sans modification pour les élèves prenant le bus.
- Les élèves qui souhaitent jeûner en élémentaire devront avoir une autorisation des parents.
- Les élèves qui font ramadan sont dispensés d'EPS sur le temps scolaire.

Pour le secondaire :

Vos enfants vont recevoir ce jour un emploi du temps version papier (en jaune) concernant les horaires du Ramadan.

Il convient de placer ce document devant l'emploi du temps habituel (fixation provisoire) dans le carnet de correspondance.

L'affichage de Pronote est à jour – les horaires affichés le vendredi seront de ce fait erronés sur l'application.

Comme l'année passée, nous nous sommes basés sur les emplois du temps habituels dans l'enchaînement des séquences (cf. schéma ci-contre).

Horaire	Séquence	
7h45	1	Intercoeurs 2'
8h25		
8h27	2	Intercoeurs 2'
9h07		
9h09	3	RECREATION
9h49		
10h05	4	Intercoeurs 2'
10h44		
10h46	5	Intercoeurs 1'
11h25		
11h26	6	Intercoeurs 1'
12h04		
12h05	7	
12h45		
13h00	Bus	

Quelques modifications ont dû être faites pour certaines classes ; il faudra donc être vigilants aux créneaux indiqués.

Vous trouverez ci-dessous des éléments de compréhension concernant **l'enseignement de l'E.P.S.** pendant cette période :

L'équipe enseignante d'E.P.S. mettra en place, cette année, une programmation pédagogique spécifique durant le mois de Ramadan. Cette organisation vise à ne pas pénaliser les élèves jeûneurs, tout en permettant aux élèves non jeûneurs de maintenir une pratique physique régulière.

Ainsi, les activités pratiquées en E.P.S. durant le mois de Ramadan ne seront pas prises en compte dans la moyenne trimestrielle. L'objectif est de respecter le rythme et le bien-être de chacun, tout en garantissant l'équité des parcours de formation.

Contrairement aux années précédentes, aucun formulaire ne sera à compléter. Les élèves concernés par le jeûne devront simplement en informer leur professeur d'E.P.S. Des rôles sociaux adaptés (observateur, arbitre, organisateur, assistant pédagogique, etc.) leur seront alors proposés durant les séances.

Le kiosque de la cantine demeure ouvert pendant cette période pour les élèves souhaitant se restaurer durant la pause du matin.

Les élèves ne pratiquant pas le jeûne pourront se restaurer et s'hydrater dans le respect de leurs camarades qui jeûnent. Ainsi, pour les repas, il est recommandé de privilégier l'espace de restauration.

En vous remerciant,

Magali DURAND-ASSOULY,

La proviseure.

